

# Achat de mobilier ou d'électroménager, la Caf peut vous aider !

Aide réservée aux familles avec enfant à charge



## De quoi s'agit-il ?

La Caf de la Haute-Garonne aide les familles allocataires dont le quotient familial Cnaf est inférieur ou égal à 650 € et **ayant au moins un enfant à charge**, à s'équiper en matériel mobilier et ménager de première nécessité, pour leur permettre de s'installer dans un nouveau logement ou de renouveler leur équipement.

*Acheter un lit, un réfrigérateur, un lave linge, ...*

## Quelle forme prend cette aide ?

- C'est un **prêt sans intérêt** qui peut aller jusqu'à 1 000 € au total, pour l'achat d'un ou plusieurs articles. Sont exclus du prêt les frais de livraison, de montage et d'extension de garantie.
- Vous bénéficierez d'un remboursement étalé et économiserez les intérêts qui peuvent parfois représenter des sommes importantes.

## Comment rembourser ce prêt ?

- Ce prêt se rembourse par mensualités de 30 €, automatiquement prélevées sur les prestations versées par la Caf de la Haute-Garonne.

*« J'ai bénéficié d'un prêt sans intérêt de 300 € : pour rembourser ce prêt, pendant 10 mois, mes allocations familiales seront réduites de 30 € ».*



24 rue Riquet  
31046 TOULOUSE CEDEX 9

0810 25 31 10

Service 0,06 € / mn  
+ prix appel















